

## LEGENDE

**[ZU]** Zone constructible

**[ZN]** Zone inconstructible à l'exception :  
 1° De l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ;  
 2° Des constructions et installations nécessaires :  
 a) à des équipements collectifs ou à des services publics si elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole ou pastorale ou forestière dans l'unité foncière où elles sont implantées et ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages ;  
 b) à l'exploitation agricole ou forestière ;  
 c) à la mise en valeur des ressources naturelles.  
 (article R. 161-4 du Code de l'Urbanisme)

Commune de

**VIBRAC**

## Carte Communale Plan des servitudes d'utilité publique et du réseau d'eau potable

Echelle : 1/5000 e

CARTE COMMUNALE	Prescription du :	Projet approuvé par délibération du Conseil Municipal du :	Projet approuvé par arrêté Préfectoral du :
Elaboration	10 juin 2015	8 février 2018	9 mars 2018

**Mairie de VIBRAC**  
 Le Bourg  
 17130 VIBRAC  
 05 46 70 64 88 - mairie.vibrac@wanadoo.fr

ETUDE REALISEE PAR :

**B.E. PERNET**  
 Aménagement - Urbanisme - Architecture  
 16, rue Louis Aragon - 17000 LA ROCHELLE  
 Tél : 05 46 45 43 44 b.e.pernet@wanadoo.fr

## SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE :

AS1 : Protection des captages d'eau potable : Captages de "Coulonge / Charente" - Périmètre de protection rapprochée (PPR) secteur général  
 Gestion : ARS Poitou Charente  
 Ensemble de la commune

T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement :  
 Circulation aérienne - Servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement  
 Ensemble de la commune

PT2 : Etablissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles au bénéfice du faisceau hertzien :  
 de Jonzac/Le Fief de Chaille n°ANFR : 0170140101  
 à Montlieu-La-Garde/Milan n°ANFR : 0170140094

INT1 Servitude instituée au voisinage des cimetières :  
 Voisinage du cimetière - RD 153 Chez Nezereau

## RESEAUX D'EAU POTABLE :

 Réseau d'eau potable

